

Initiatives parlementaires

maintenant qu'il faut agir. Comme mon collègue d'en face l'a dit, nous ne réussissons qu'en agissant de concert avec les provinces. Mais je pense que c'est au gouvernement fédéral de faire les premiers pas. L'appui nécessaire pour implanter, sous diverses formes et où il le faut, pareils programmes et pareille législation, doit venir en premier lieu du gouvernement fédéral.

Tous les jours, lorsqu'on entend parler des divers problèmes qui assaillent les enfants, il semble qu'il y en ait un ou plusieurs qui soient au premier plan pendant quelque temps. Je ne veux pas minimiser le besoin de prendre des mesures concrètes et d'offrir un soutien positif quand des enfants sont exploités sexuellement ou subissent des sévices, mais je crois qu'il faut analyser la situation dans un contexte plus global, si vous voulez. Nous devons songer aux besoins essentiels des enfants, qui ne sont pas vraiment des besoins essentiels, mais bien des droits pour les enfants. Il faut notamment veiller à ce qu'ils aient un abri convenable, une bonne alimentation, une instruction adéquate et de bons soins de santé.

J'ai déjà parlé des travailleurs qui s'efforcent chaque jour, alors que tout est contre eux, d'aider les enfants. Je me rappelle en particulier d'une affaire qui m'avait été confiée à l'époque où j'exerçais le droit. Deux enfants avaient été retirés de leur foyer parce qu'ils avaient besoin de protection. Le parent qui en avait la garde était atteint d'un grave problème d'alcoolisme et était absolument incapable de s'occuper d'eux. Les deux enfants ont été pris en charge par les autorités compétentes en la matière. Ils avaient environ trois ans de différence. Un des enfants a été placé dans un foyer nourricier, l'autre, dans un foyer collectif. Une distance d'environ 40 milles séparait les deux foyers, ce qui fait que les enfants n'avaient pas l'occasion de se voir et de préserver le seul lien émotif qu'ils avaient pu maintenir pendant leur courte vie.

Le plus jeune s'est replié sur lui-même. Les travailleurs sociaux, tout comme le juge et les avocats, s'inquiétaient de son état. Tout le monde était inquiet, mais aucun centre ne pouvait accueillir les deux enfants. Finalement, après d'incroyables efforts déployés par tous les intervenants, au bout de trois mois, on a trouvé un foyer nourricier en mesure d'accepter les deux enfants. Je ne

peux que m'imaginer les séquelles que cette expérience a pu laisser à ces deux enfants déjà bien déchirés.

D'une certaine façon, ce n'était la faute de personne en particulier. Ce n'était la faute ni du juge, ni des avocats, ni des travailleurs sociaux. Ce sont les dirigeants politiques qui ne veulent pas créer un climat favorable aux enfants qui ont besoin de protection afin qu'en essayant de les protéger, nous n'envenimions pas leur situation. Ce n'est pas bon marché et ce n'est pas facile, mais c'est notre principal devoir à tous.

Dans ce cas particulièrement tragique, tous les professionnels concernés se sont aussi rendu compte de la relation qui existait entre l'aîné et le parent. Les rôles étaient inversés. L'enfant assumait les responsabilités et s'était enfui à plusieurs occasions du foyer collectif parce qu'il se sentait responsable du parent alcoolique. Il avait 11 ans.

Étant donné que cette famille n'a jamais pu bénéficier de services de soutien ou d'orientation et en l'absence d'une stratégie générale de traitement des enfants qui souffrent dans notre société, cet enfant est devenu un délinquant et a fini par se retrouver devant les tribunaux.

En terminant, je voudrais remercier la députée de Mission—Coquitlam pour avoir présenté cette motion. Je voudrais que tous les députés comprennent que, lorsqu'il s'agit des enfants, de leurs besoins et de leurs droits, nous devons mettre de côté l'esprit de parti et travailler ensemble pour faire adopter les dispositions législatives et établir les systèmes de soutien social nécessaires pour que les enfants canadiens puissent occuper la place qui leur revient et recevoir l'héritage auquel ils ont droit.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Je suis heureuse de prendre la parole pour appuyer la motion présentée par ma collègue de Mission—Coquitlam.

Nous sommes à un tournant très critique de l'histoire, car il est grand temps que nous prenions au sérieux la question du bien-être de l'enfance. La société se plaît à répéter beaucoup de phrases altruistes et simplistes au sujet des enfants. Qui de nous n'a pas dit que «les enfants sont notre plus grande ressource» ou que «les enfants sont notre avenir»? Ces expressions sont correctes, car les enfants sont notre avenir, les enfants sont notre plus